



Pourquoi venir en classe de 4^{ème} et 3^{ème} aux HORIZONS ?

- Accompagnement individualisé par l'équipe pédagogique
- Organisation d'animations pour les apprenants des HORIZONS
- Sorties éducatives : suivant le projet de la classe (Compagnons du devoir, visite en CFA, rencontre de professionnels ...)
- Un internat sur le site de St Saturnin : hébergement du lundi au vendredi en chambre de 4, équipées de 2 salles d'eau.
- Proximité du Mans et accessibilité via les transports en commun (SNCF, BUS et TIS).

4^{ème} et 3^{ème} Préparatoire à la voie Professionnelle

Ce cycle s'adresse aux élèves sortant de 5^{ème} de collège qui n'affichent pas un goût prononcé pour «l'école» ou ayant déjà une idée de voie professionnelle. Il peut être considéré comme cycle de re-motivation et l'entrée en 4^{ème} peut être caractérisée de «nouveau départ».

Une pédagogie active

Il s'agit de proposer au jeune une pédagogie différente de celle qu'il a connue précédemment, proche de ses centres d'intérêt, pour susciter de sa part une réelle motivation.

Cette pédagogie s'appuie sur :

La mise en place de projets, choisis par les élèves dans différents domaines (sport, sécurité routière, ...) et conduits par l'enseignant « référent de filière » entouré de son équipe pédagogique.

Ces différents projets visent à rendre les élèves acteurs de leur formation et les matières deviennent alors des « outils » au service du projet.

Le vécu du jeune est constamment valorisé, partagé au sein du groupe, et sert d'appui à la construction des connaissances.

L'accompagnement individualisé vise l'élaboration du projet professionnel, la finalisation de l'orientation en fin de 3^{ème}, ainsi que la consolidation des matières générales et la méthodologie de travail (recherche de stage, se présenter en entreprise ...).

Contenu de la formation :

Des enseignements généraux

Des Activités pluridisciplinaires Quatre parcours Avenir, Citoyen, Culture et Santé.

EPI :

- Orientation-Projet professionnel
- Autonomie, responsabilité-citoyenneté & Activités de loisirs
- Education du consommateur

ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

Que faire après une 3^{ème} professionnelle ?



- 2^{nde} professionnelle
- CAP
- Apprentissage
- 2^{nde} technologique
- 2^{nde} générale (Si option seconde langue vivante et si bon niveau)

Votre enfant a besoin
de reprendre goût aux
études, de reprendre
confiance en lui, la classe
de 4^{ème} et 3^{ème} Pro est
faite pour lui !

L'ENSEIGNEMENT AUX HORIZONS

Stages professionnels dès l'âge de 14 ans :
8 semaines prises sur le temps scolaire.

Les stages permettent :

- La découverte des métiers
- La confirmation du projet professionnel
- L'initiation au monde de l'entreprise

D'être acteur de sa formation et d'apprendre
à rechercher un stage et à se présenter

L'examen :

Les élèves, à la fin de la classe de 3^{ème}, passent les 3 épreuves du DNB (Diplôme National du Brevet).

Epreuves :

Français / HG + Maths + Sciences + Biologie ainsi qu'un oral des Enseignements de Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

Les compétences :

- Préparer son parcours professionnel
- Apprentissage de la citoyenneté
- Elections des délégués : de vraies élections républicaines
- Des projets concrets : vente, banque alimentaire, rencontres intergénérationnelles ...

COÛT DE LA FORMATION :

Frais de scolarité : une participation annuelle de 500 euros est demandée aux familles, soit 50 euros mensuel. Possibilité de bourses.

Restauration : restauration du midi 5 euros le repas soit le coût de revient, facturé mensuellement.

L'internat : 2110 euros pour l'année, soit 211 euros mensuel, du lundi matin au vendredi soir : hébergement en chambres de 4 jeunes, équipées de deux salles d'eau. Ce coût comprend les repas des midis, goûters, soirs, matins, ainsi que l'encadrement et des animations.

Bourses : les familles peuvent faire une demande de bourse auprès du Ministère de l'Agriculture. Les imprimés sont à demander auprès des HORIZONS.

MINI-STAGE

Découvrir la formation et LES HORIZONS.
Chaque mois de février à juin, une journée de découverte.
Demandez une convention de stage.

INFORMATION COLLECTIVE

Chaque 1^{er} mercredi du mois, à partir du mois de FEVRIER : se présenter au lycée à 14h
Présentation de la filière 4^{ème} - 3^{ème}
Visite de l'établissement.